

Les phénomènes de cristallisation identitaire dans la Rift Valley, Kenya : de la compétition foncière à la manipulation politique

Claire MÉDARD
Université de Paris I

La province¹ de la Rift Valley, au Kenya, a été le théâtre de violents affrontements ethniques au cours de ces dernières années. Les conflits ont débuté en novembre 1991, juste avant le changement de la constitution qui rétablit, en décembre 1991, le multipartisme. Mais ils n'ont pas pris fin avec la réélection du président en exercice, Daniel Arap Moi, en décembre 1992. D'après certaines estimations, le nombre de réfugiés internes avoisine 300 000 et le nombre de morts, 1 500².

La province de la Rift Valley se caractérise par une population très diversifiée. La communauté la plus importante est l'ethnie kalenjin³, une ethnie d'apparition récente qui comprend, entre autres, l'ethnie tugen du Président Moi. Toutes les populations kalenjin, à l'exception des Sabaot du Mont Elgon sont réunies au sein de cette province depuis l'indépendance.

Les conflits ont opposé les populations kalenjin et leurs alliés maasaï aux autres résidents de la province de la Rift Valley : Turkana, mais aussi Kisii, Luo, Luhya, et surtout Kikuyu, présents en grand nombre dans les anciens domaines fonciers européens recolonisés après l'indépendance. Si les anciennes terres européennes, les "White Highlands", situées dans cette province, ont été des lieux de conflit majeurs, d'autres conflits se sont déclarés dans des districts "ethniques"⁴. Jusqu'au déclenchement de la violence, les différentes communautés de cette région pluri-ethnique, en se côtoyant, avaient établi des liens de voisinage.

Nous nous efforcerons en premier lieu d'examiner, la grande diversité physique et humaine de la province de la Rift Valley, puis en second lieu, nous envisagerons un projet géopolitique, celui de la création d'une province de la Rift Valley kalenjin.

La province de la Rift Valley : un creuset ethnique

Certaines provinces du Kenya, caractérisées par de fortes densités de population comme la province du Centre, autour du Mont Kenya, qui rassemble les Kikuyu, ou la province du Nyanza, près du Lac Victoria, où se trouvent les Luo, ou encore, la province de l'Ouest, à la frontière de l'Ouganda qui réunit les Luhya, correspondent à d'anciennes réserves ethniques et présentent un semblant d'homogénéité. Dans le cas de la province de la Rift Valley, c'est une impression d'hétérogénéité, à la fois naturelle et humaine, qui prédomine.

¹ Les termes employés au Kenya pour désigner les unités administratives sont, en ordre décroissant : la *Province*, le *District*, la *Division* et la *Location*.

² Les estimations varient. Elles situent le nombre de réfugiés entre 250 000 (UNDP) et 300 000 (NCCCK, National Council of Churches of Kenya). Le nombre de morts est encore plus incertain. La commission gouvernementale sur les conflits (Kiliku Report), parue en 1992, fournit le chiffre de 800 morts. L'UNDP, en 1994, donne le chiffre de 1 500 morts.

³ D'après le recensement de 1989, les Kalenjin représentent 46 % de la population de la Province de la Rift Valley, les Kikuyu 19 %, les Luhya 10 %, les Maasaï 7 %, les Turkana 5 %, les Luo 4 % et les Kisii 2,5 %.

⁴ Par district "ethnique", j'entends un district dominé par un groupe ethnique, à la fois terre ancestrale et unité administrative.

La province de la Rift Valley s'étend, du Nord au Sud, de la frontière du Soudan à celle de la Tanzanie, dans l'alignement de l'une des branches du Rift est-africain. Les mouvements tectoniques et l'activité volcanique sont à l'origine de forts contrastes de relief entre les hauts plateaux fertiles s'élevant à des altitudes supérieures à 2 000 mètres et des plaines sub-arides de faible altitude (500-900 mètres). Les variations d'altitude commandent des contrastes parfois abrupts de climat et de végétation. Le fossé d'effondrement se trouve lui-même soulevé à la hauteur des lacs Naivasha et Nakuru et avoisine 2 000 mètres d'altitude. Le Nord de la province, habité par les Turkana et les Pokot, est aride et contraste fortement avec les hauts plateaux fertiles situés au Sud et à l'Ouest. Situés à des altitudes intermédiaires, le plateau du Laikipia, au Nord du Mont Kenya, et certaines parties du domaine maasai, près de la frontière tanzanienne, sont moins arrosés.

Par le passé, les populations de la Rift Valley, essentiellement pastorales, franchissaient sans cesse les frontières naturelles, jouaient sur la complémentarité des milieux. Les pâturages d'altitude en saison sèche constituaient un élément indispensable à l'économie pastorale des Maasai. Les Elgeyo, dont les habitations se situaient à mi-pente de l'escarpement de l'Elgeyo, profitaient des deux milieux écologiques, du plateau et de la vallée de la Kerio.

De façon parfois brutale ces pratiques ont pris fin sous la colonisation ou depuis l'indépendance, sous l'effet du cloisonnement administratif, des réformes foncières et de l'extension du domaine agricole. Il est difficile à l'heure actuelle d'évoquer un territoire ethnique au Kenya sans se référer à ses limites administratives⁵, même dans le cas des populations pastorales du Nord du Kenya. En mettant un frein aux échanges, aux mouvements de population, ces limites, apparentées à des frontières, ont également contribué, dans certains cas, à créer ou à figer des ethnicités.

L'héritage administratif joue un rôle tout aussi déterminant que le milieu naturel pour expliquer l'évolution du peuplement de la Rift Valley. La province se caractérise en effet par la juxtaposition de deux domaines fonciers : certains districts correspondent à d'anciens districts européens, d'autres à d'anciennes réserves africaines. Les frontières entre les deux domaines fonciers suivent en partie des frontières naturelles : les anciennes terres européennes sont situées dans leur majorité sur les hauts plateaux. Nous examinerons en premier lieu les districts "ethniques" et ensuite, les anciens districts européens.

Les trois ethnies principales des districts "ethniques" de la province de la Rift Valley appartiennent aux populations nilotiques : ce sont les Kalenjin, dispersés au centre et à l'ouest, les Turkana, au Nord, et les Maasai, au Sud. Bien que rassemblés au sein d'une même province, les groupes kalenjin ont chacun leur identité propre. Il faut distinguer : les Nandi, les Kipsigi, les Sabaot, les Elgeyo, les Marakwet, les Tugen et les Pokot .

Les colons européens ne sont pas parvenus à accaparer l'ensemble des Hautes Terres. A l'Ouest, en bordure des anciens districts européens, les districts de Nandi (population nandi), de Kericho et de Bomet, (population kipsigi) ont un fort potentiel agricole (thé, élevage laitier). A l'indépendance, la superficie de ces districts a été augmentée, grâce à des terres prélevées sur les White Highlands. Lors du rachat de ces terres, certaines parcelles ont été acquises par d'autres ethnies.

Séparés des districts nandi et kipsigi, les domaines des autres populations kalenjin, les Elgeyo, les Marakwet, les Tugen et les Pokot sont à cheval sur les hauts plateaux fertiles et les plaines arides. Dans les parties les moins arrosées, l'élevage extensif est de rigueur. Le cas du district d'Elgeyo-Marakwet est intéressant pour illustrer la dialectique entre ethnie et district. Sous l'appellation Marakwet se dissimulent de nombreuses unités territoriales regroupées durant la colonisation au sein d'une même circonscription administrative sous le nom de l'une d'entre elles. Les Marakwet viennent récemment de se voir octroyer leur propre district séparé de celui des Elgeyo, après de nombreuses années d'attente. Très compartimenté sur le plan physique

⁵ Médard, C., 1994, "Stratégies territoriales : territoire ethnique et territoire étatique au Kenya", *colloque Politique des territoires*, Bordeaux.

(collines tugen, lac Baringo), le district de Baringo ne présente pas, à la différence des districts d'Elgeyo et de Marakwet, d'homogénéité ethnique.

Le domaine des Maasaï s'étendait, à une époque, à l'ensemble du Rift et à une partie des plateaux voisins, sans toutefois que cet ensemble ne constitue une unité territoriale. Les trois districts de Kajiado, de Narok et de Trans Mara, nouvellement créés, dans lesquels ils sont regroupés à l'heure actuelle au Kenya, correspondent aux limites d'une réserve maasaï définie par le pouvoir colonial ("traités maasaï", 1904 et 1911).

L'autre coup porté à l'organisation territoriale de ce peuple de pasteurs a pris l'aspect de réformes foncières. Débutée dans les années 1950 en pays kikuyu, l'immatriculation des terres s'est peu à peu étendue à l'ensemble du Kenya pour atteindre les domaines pastoraux dans les années 1970. Après l'immatriculation de ranchs collectifs, l'ordre du jour est maintenant à la subdivision de ces ranchs en parcelles individuelles⁶.

L'agriculture est bien installée en pays maasaï. D'immenses parcelles ont été louées à des producteurs de blé (Narok). De petites exploitations se sont établies également. Depuis les années 1940, les populations frontalières, Kikuyu, Kalenjin, Kisii cherchent à s'établir en pays maasaï sur des terres propices à l'agriculture. Durant la colonisation, les pouvoirs publics se sont efforcés de faire respecter les frontières de la "réserve". Les Maasaï aussi se mettent à pratiquer l'agriculture.

Les Turkana constituent une communauté très fortement marginalisée. Peu nombreux, ils font face à des conditions de vie difficiles dans une région aride, d'autant plus que l'insécurité rend l'accès à certains pâturages difficile. La tendance semble être au refuge urbain, localement auprès des missions pour obtenir de l'aide alimentaire, ou dans les grandes villes, à Kitale et à Nairobi.

Comment parler encore de territoires ethniques ? Il s'agit de territoires tronqués par des frontières administratives et foncières ou encore par l'insécurité. La parcellisation des terres en petits lopins individuels s'étend même à des domaines marginaux. Ce qui donne droit à la terre, c'est le titre de propriété individuelle.

Les anciens districts européens ne sont pas situés exclusivement sur les terres les plus arrosées. Si les deux districts de Uasin Gishu et Trans Nzoia se trouvent sur un plateau aux altitudes avoisinant les 2 000 mètres, et si certaines portions du district de Nakuru s'approchent des 3 000 mètres (Molo), d'autres parties de ce district (Gilgil, Naivasha) sont nettement plus sèches, de même que le district de Laikipia.

Durant les années qui ont précédé l'indépendance au Kenya, la pression sur la terre dans certaines "réserves" africaines, en particulier kikuyu, est très forte. Cela s'explique non seulement par la pression démographique dans les limites étroites des "réserves" mais aussi par l'accroissement des inégalités dans la répartition des terres au sein de ces "réserves", comme en témoigne le soulèvement Mau Mau.

A l'indépendance, les terres européennes semblent s'offrir comme un nouveau front de colonisation agricole pour des populations à l'étroit dans leurs réserves. La compétition pour l'accès à la terre s'est accrue au cours des années. L'africanisation des White Highlands, au départ très contrôlée, s'est faite suivant plusieurs modes. Celui qui a reçu le plus de publicité, c'est le lotissement de terres organisé par l'État : plusieurs "resettlement schemes" se sont succédés, du tout début des années 1960 jusqu'au milieu des années 1970. Cette recolonisation devait permettre une redistribution équitable des terres et l'accession à la propriété d'un grand nombre de personnes. La terre n'était pas distribuée gratuitement, mais vendue, à crédit. la question de savoir si la redistribution de terres a bénéficié aux plus pauvres est vivement débattue. Toujours est-il que les terres redistribuées de la sorte, de façon plus ou moins équitable, représentent 20 % de la superficie des Hautes Terres européennes. Le transfert de terres s'est opéré également suivant un autre mode, celui du rachat direct d'une ferme européenne par un individu ou par un

⁶ Peron, X., 1995, *L'occidentalisation des Maasaï du Kenya*, L'Harmattan.

groupe d'associés ("land-buying companies"), dans certains cas plusieurs centaines de personnes. Beaucoup de terres ont changé de main de la sorte. En principe, en dehors des lotissements agricoles, la structure foncière devait être préservée. Jusqu'au changement de politique récent, les grandes exploitations agricoles, détenues en copropriété, étaient généralement préservées. Prétextant des cas de mauvaise gestion nombreux, le gouvernement actuel encourage la subdivision de ces "Land-buying companies" en parcelles individuelles avec titre de propriété.

La compétition pour la terre européenne s'est exprimée par des rivalités ethniques. Au tout début des transferts de terre, lorsqu'ils étaient encore sous le contrôle du pouvoir colonial, un partage ethnique de la terre a été tracé. Des lotissements agricoles destinés à des groupes ethniques particuliers ont été mis en place et même souvent rattachés à un district "ethnique". Par exemple, dans les districts de Uasin Gishu et de Trans Nzoia, aucun lotissement ne devait être destiné aux Kikuyu, les Kikuyu résidant dans ces districts devaient chercher à se faire attribuer une parcelle dans le district de Nakuru. Dans ces lotissements "ethniques", par exemple nandi, des problèmes d'endettement expliquent parfois que la terre change de mains, souvent au bénéfice d'un acheteur kikuyu. Si certaines associations pour l'achat de terres sont ethniquement mélangées, des groupements d'achat kikuyu comptent parmi les plus puissants. Certes les Kalenjin aussi ont constitué des sociétés d'achat de terres, mais sans ressentir la même urgence que les Kikuyu et sans bénéficier de l'attitude favorable d'une administration dirigée par un Président d'origine kikuyu, J. Kenyatta. Sous Kenyatta, le discours de l'administration s'élève contre tout cloisonnement foncier⁷, sans doute pour le plus grand bénéfice de la communauté kikuyu qui dispose de capacités d'investissement.

Conséquence de ces migrations pour la terre depuis l'indépendance, les trois districts de Trans Nzoia, Uasin Gishu et Nakuru ont une population très mélangée. Le dernier recensement montre que les Luhya sont majoritaires dans le district de Trans Nzoia, les Kalenjin dans celui de Uasin Gishu et les Kikuyu dans celui de Nakuru. Le plateau du Laikipia est lui aussi colonisé principalement par les Kikuyu.

Si la province de la Rift Valley peut être qualifiée de creuset ethnique, les situations sont très différentes d'un district à l'autre. Même dans les districts qualifiés d'"ethniques", il arrive que différentes populations se côtoient. C'est le cas en particulier dans le pays maasaï ou dans la région du Mont Elgon où une population à l'origine pastorale voit son domaine empiété par des populations agricoles. C'est le cas aussi dans les anciennes terres européennes rattachées à ces districts "ethniques", en raison précisément de la nature non ethnique de ces terres. Les White Highlands se caractérisent, malgré des dominantes ethniques locales, par une population très mélangée.

La province kalenjin de la Rift Valley

Cette province n'a, à l'origine, d'autre unité naturelle et humaine que celle professée par le régime du Président Moi. Un certain nombre de dirigeants politiques ont défendu, dès les années 1960, l'idée d'une région kalenjin et accessoirement maasaï, la Rift Valley. Jusqu'au déclenchement des conflits ethniques, cela semblait tenir plus du domaine de l'imaginaire que d'une quelconque réalité.

Nous chercherons à faire en premier lieu l'historique de l'idée d'une région kalenjin, puis nous dresserons un rapide tableau des lieux de conflits dans la Rift Valley, pour discuter ensuite de la nature de la crise.

Avant d'aborder la question du territoire kalenjin, il convient de s'interroger sur la nature de l'ethnie kalenjin. Les Kalenjin sont constitués d'un assemblage récent de groupes ethniques différents. Les divers groupes kalenjin sont réunis suivant le critère d'une langue commune, mais il n'existe pas de tradition d'un regroupement politique. La langue sert ici de fondement à une

⁷ Ministry of Lands and Settlement, 1978, *A strategy for Urban and Rural development*.

ethnicité nouvelle, mais la création de cette identité est liée à un contexte politique. Le terme de kalenjin, lancé dans les années 1940, prend son envol à l'époque de l'indépendance. Le Président actuel du Kenya, Moi, devient l'un des principaux dirigeants d'un parti politique kalenjin, la Kalenjin Political Alliance. La plate-forme de ce parti porte sur l'affirmation de l'appartenance des terres européennes des hauts plateaux occidentaux au domaine kalenjin. Avec l'arrivée au pouvoir, en 1978, du président Moi, l'appellation kalenjin est promue et remplace les anciennes catégories ethniques. Par exemple, les noms des différents groupes kalenjin ne figurent plus dans les recensements de la population, seuls les chiffres globaux pour l'ensemble de la population kalenjin sont fournis. Ce n'est pas le seul cas où une appellation qui sert à regrouper différents groupes ethniques voit le jour, les identités Mijikenda ou Luhya sont, elles aussi, récentes. Inversement, il arrive que les noms de sous-groupes ethniques oubliés fassent leur réapparition. Moi est passé maître à l'art de montrer le front uni de la communauté kalenjin et d'exposer l'hétérogénéité ethnique des autres groupes.

A l'indépendance, les leaders kalenjin et maasaï s'efforcent de faire reconnaître leurs droits, qu'ils définissent comme ancestraux, sur toute une partie des terres européennes. Les Kalenjin se réfèrent à une histoire mythique : toutes les ethnies kalenjin ont par le passé été rassemblées dans un même territoire, c'est la colonisation qui est à l'origine de leur séparation. Ils obtiennent d'être réunis dans une même province. C'est très souvent d'une histoire et d'une géographie mythique que proviennent les symboles d'unification d'une ethnie⁸. L'ethnie kalenjin existe parce qu'il existe une revendication pour un territoire kalenjin. Les Kalenjin veulent une province au même titre que les Kikuyu, les Luo et les Luhya.

Même s'il est possible de parler de l'invention de l'ethnie kalenjin, il n'en demeure pas moins que ce terme sert beaucoup à l'heure actuelle pour prononcer une identité ou une identification. Les régions revendiquées dans les années 1960 par les Kalenjin sont précisément les lieux de conflit actuels⁹. Après les avoir passé rapidement en revue, nous étudierons de manière plus détaillée les conflits du Mont Elgon.

Tout le long de la frontière administrative entre la province de la Rift Valley et les provinces de l'Ouest et de Nyanza, des affrontements entre populations kalenjin (ou maasaï) et populations non-kalenjin (ou non-maasaï) se sont déroulés de novembre 1991 à septembre 1992. Deux cas de figure se présentent. Dans le premier cas, Maasaï et Kalenjin cherchent à conférer à des limites purement administratives un caractère de frontière. Les Luo, les Luhya et les Kisii sont expulsés des districts maasaï et kalenjin. Dans l'autre cas, les conflits visent à étendre le domaine des Kalenjin (Mont Elgon et Koru, langue de terre située entre les district nandi et Kipsigi, incluse dans le district de Kisumu).

Les Kalenjin s'efforcent aussi de se constituer un domaine au cœur même de la province de la Rift Valley dans les anciens districts européens et ce, en dépit de l'importance des communautés non kalenjin, surtout kikuyu, dans ces lieux. C'est sans doute la raison pour laquelle les conflits se sont poursuivis avec une inégale intensité de novembre 1991 à février 1995 dans le district de Nakuru (Olenguruone, Molo) et dans celui de Uasin Gishu (Timboroa, Burnt Forest)¹⁰.

Si les Maasaï, en expulsant les agriculteurs kikuyu de la région d'Enoosupukia en octobre 1993, se placent dans le camp des Kalenjin, les Turkana en revanche sont les victimes de la violence kalenjin. Durant l'année 1991-92, les conflits avec les Pokot, qui prennent la forme de vol de bétail, font de nombreux réfugiés. Certaines régions ont retrouvé le calme par la force des choses, les populations non-kalenjin ou non-maasaï ayant été forcées à l'exil. Seulement un tiers des populations réfugiées est retourné sur ses terres¹¹. En tout état de cause, la carte de la population a été altérée.

⁸ Poutignat Ph., Streiff-Fenart J., 1995, *Théories de l'ethnicité*, P.U.F, p. 13.

⁹ Kenya National Archives, Ministry of Lands and Settlements, deposit 1/30.

¹⁰ En septembre 1993, l'État déclare "zone d'opération de sécurité" les trois "divisions" de Molo (district de Nakuru), Burnt Forest (district de Uasin Gishu), et Londiani (district de Kericho). La zone n'est réouverte qu'en mars 1995.

¹¹ *Economic Review*, sept 19-25 1994

Le conflit de la région du Mont Elgon présente, comme étude de cas, un intérêt particulier. Il s'étend, chevauchant la frontière de la province de la Rift Valley, à la fois à un district "ethnique", celui de Bungoma, et à un district des anciennes terres européennes. Deux communautés s'affrontent : les Sabaot, qui se rattachent au groupe kalenjin, et les Bukusu, qui font partie du groupe des Luhya. Ce conflit porte à la fois sur la question de la terre et sur celle de la reconnaissance administrative des Sabaot.

A l'est du Mont Elgon, le domaine foncier revendiqué par les Sabaot fait partie des anciennes "White Highlands". Déjà dans les années 1930, des populations "sabaot" (le terme n'est pas employé à l'époque) cherchent en vain à faire valoir leur droit sur les terres européennes. La communauté, très clairsemée, est refoulée dans les landes d'altitude et dans la "réserve" luhya. C'est seulement au moment de l'indépendance que des voix sabaot s'élèvent à nouveau pour revendiquer leur territoire, une partie du district de Trans Nzoia. Peu de Sabaot se portent acquéreurs des terres mises en vente dans cette région, durant la période qui suit l'indépendance. Et ce sont précisément, durant les conflits, ces acquéreurs non-kalenjin qui sont chassés des piémonts du Mont Elgon. Si les fermes dont les propriétaires non-kalenjin ont été expulsés, ne sont pas occupées illégalement, la demande de terres des Sabaot est sur le point d'être satisfaite, du moins pour certains d'entre eux. Le gouvernement s'apprête à leur distribuer des terres domaniales (ADC farms).

Sur les versants sud du Mont Elgon, les deux communautés bukusu et sabaot cohabitent depuis longtemps. L'extension du domaine cultivé bukusu s'est faite au détriment du domaine sabaot. La plainte des populations sabaot, minoritaires, visant la domination bukusu est ancienne. A la suite des récents conflits, très violents, par lesquels les Sabaot ont cherché à expulser les populations Bukusu, un nouveau district destiné aux Sabaot a été créé. Mais ses frontières n'ont toujours pas été publiées au Journal Officiel (Kenya Gazette). L'un des problèmes semble être que, malgré les conflits, la population bukusu demeure importante dans la division d'Elgon. L'autre, c'est qu'il semble se dessiner un projet de création d'une zone kalenjin dans le district de Trans Nzoia autour de Saboti. L'administration prévoit sans doute de l'incorporer au district du Mont Elgon, modifiant le tracé de la frontière de la province.

Selon de nombreuses sources, il ne fait aucun doute que les conflits ethniques ont été provoqués par des personnes proches du pouvoir. Les témoignages sur les milices armées, l'inaction des forces de l'ordre abondent. Au départ, ce ne sont pas des voisins qui se sont attaqués à leurs voisins. Dans cette perspective, les conflits ethniques de 1992 ont contribué sans aucun doute à préparer les élections de décembre et la réélection du Président Moi. Le président recherche un soutien politique auprès de la communauté Kalenjin et auprès des autres communautés "minoritaires". L'un des moyens n'est-il pas d'acheter un soutien politique par la terre ? C'est une pratique courante au Kenya. L'autre est bien entendu de se créer des circonscriptions électorales sûres, des "KANU zones", en déplaçant des populations au besoin. Les Kikuyu et les Luo dans la Rift Valley, dont le nombre s'est accru par le processus de subdivision des terres, sont perçus comme des opposants politiques.

Qu'est-il advenu des terres abandonnées par les populations chassées de leurs lieux de résidence ? Dans le district de Kericho, certaines terres sont rachetées par des Kalenjin, lorsqu'elles sont mises en vente par leurs propriétaires qui cherchent à quitter la région. D'autres personnes expulsées tiennent à conserver leurs titres de propriété. Dans ce cas-là, la terre n'est pas cultivée par les Kalenjin, ils y font seulement paître leur bétail et coupent les arbres. La rumeur veut en revanche qu'en pays maasaï, sur les contreforts fertiles du Mau, la terre d'un Kikuyu forcé au départ puisse être réappropriée sans formalité par un Kalenjin.

La manipulation politique est de première importance dans le déclenchement des conflits. Mais le conflit a pris la forme d'une compétition pour la terre dans ce pays où la pénurie de terres arables est très vive, faisant de la terre un territoire.

En cherchant à créer une province de la Rift Valley kalenjin, le président Moi met une stratégie territoriale au service de sa survie politique. Le district de Nakuru demeure malgré tout toujours fortement kikuyu. La création dernièrement du district d'Eldama Ravine correspond sans doute encore à une autre tentative pour affaiblir cette communauté.

Conclusion

Le cloisonnement administratif introduit durant la colonisation britannique a laissé une forte empreinte au sol, mais surtout dans les esprits. Les territoires, au nom de la défense desquels les conflits ont été déclenchés, correspondent à des circonscriptions administratives. La revendication de domaines fonciers exclusifs transforme la terre en territoire. Durant toute la période du Président Kenyatta, au cours de laquelle la pression sur la terre était moins forte, les migrations en direction de la province de la Rift Valley se sont poursuivies. La stratégie territoriale des Kalenjin cherche à mettre fin à ce processus. En déclenchant des conflits ethniques, l'État risque de les voir échapper à son contrôle, d'autant plus que ces derniers ont contribué à renforcer la cristallisation ethnique au Kenya.

Bibliographie

- AFRICA WATCH, nov. 1993, *Divide and rule. State-sponsored ethnic violence in Kenya*, Humans Rights Watch, USA.
- CALAS B., 1994, "Premiers acquis du recensement 1989", *La lettre d'information de l'IFRA* vol 2, n°1, Nairobi, pp. 15-20.
- Economic Review*, sept 19-25 1994.
- HOLMQUIST, F., et M. FORD, 1993, "Kenya, slouching toward democracy", *Africa Today*, vol 39, n°3, pp. 97-111.
- KENYA NATIONAL ARCHIVES, Ministry of Lands and Settlements, deposit 1/30.
- KIPKORIR, B.E., 1973, *The Marakwet of Kenya*, Nairobi, East African Literature Bureau, 97 p.
- KIPKORIR, B.E., et T. W. Ssenyonga, (éd.), 1985, *Socio-cultural profile of Elgeyo Marakwet district*, IDS, University of Nairobi and Ministry of Finance, 147 p.
- MARTIN, D., 1992, "Le choix d'identité", *Revue française de science politique* vol. 42, 4, pp. 582-594.
- MAUPEU, Hervé, 1994, "État kenyan et conflits ethniques dans la Rift Valley (1991-1993)", *Studia africana* n°5, pp. 37-46.
- MÉDARD, C., 1994, "Stratégies territoriales : territoire ethnique et territoire étatique au Kenya", colloque Politique des territoires, Bordeaux.
- MINISTRY OF LANDS AND SETTLEMENT, 1978, *A strategy for Urban and Rural development*.
- MONONE Omosule, 1989, "Kalenjin : the emergence of a corporate name for the "Nandi-speaking tribes" of East Africa.", *Genève Afrique* vol. XXVII, 1.
- NCKK contemporary report on the politicised land clashes in Rift Valley, Nyanza and Western provinces, 1992, *The cursed arrow*, 28 p.
- NCKK Review Report on *The registered land clashes affected persons in Western Kenya*, August : September 1994.
- PERON, X., 1995, *L'occidentalisation des Maasai du Kenya*, L'Harmattan, 647 p.
- POUTIGNAT, Philippe, et Jocelyne Streiff-Fenart, 1995, *Théories de l'ethnicité*, P.U.F.
- REPUBLIC OF KENYA, 1994, *Kenya, Population Census, 1989*, vol I.

REPUBLIC OF KENYA, sept 1992, Report of the Parliamentary Select Committee to investigate Ethnic Clashes in Western and Other Parts of Kenya 1992.

SPEAR, T, et R. WALLER, (éd), 1993, *Being Maasai*, James Currey, London, 322 p.